

**Procès-verbal du Conseil
d'administration
Local de l'AED (A-2414)
14 septembre 2011**



Présents : Julien Boucher (Président du CA)
Roxanne Chaudier (Présidente de l'AED)
Stéphanie Richard (VP Affaires administratives de l'AED)
Hassan Chahrour (Trésorier de l'AED)
Brian Vidal (RepAC Section A)
Simon Jolicoeur (RepAC Section B)
Bin Xia Zhang (RepAC Section C)
Arad Mojtahedi (RepAC Section D)
Isabelle Nazon (RepAC Section E)
Gabriel Boisvert (représentant de 2^e année)
Charles Péladeau (représentant de 2^e année)
Hamza Benqassmi (représentant de 2^e année)
Kim Bélair (représentante de 3^e année)
Stéphanie Ruel (représentante de 3^e année)
Mountagha Sow (représentant de 3^e année)
Émilie Audy (représentante du conseil de famille)

Absents : Aucun

0. Ouverture

Le conseil d'administration débute à 11h37.

1. Adoption du procès-verbal du 6 août 2011

Charles propose l'adoption du procès-verbal du 6 août 2011
Mountagha appuie.

Le procès-verbal du 6 août 2011 est adopté à l'unanimité.

2. Pouvoir de surveillance du Conseil d'administration

2.1 Qui surveille qui?

Julien explique qu'un des mandats principaux du conseil d'administration consiste en la surveillance des exécutants de l'AED dans l'accomplissement de leurs différentes tâches.

Julien mentionne qu'il veut que chacun des administrateurs fasse un rapport oral au début de chaque rencontre du conseil d'administration.

Roxanne prend quelques minutes pour expliquer les différents postes des exécutants au sein de l'AED.



Elle commence par expliquer le poste de trésorier.

Elle dit que le principal mandat d'Hassan consiste en la conception du budget de l'Association et de la saine gestion des ressources financières tout au long de l'année.

C'est d'ailleurs lui qui s'occupe de faire les remboursements envers les comités par l'intermédiaire des trésoriers.

Roxanne explique ensuite le poste de la vice-présidente aux affaires administratives. Elle dit que Stéphanie s'assure que l'AED fonctionne le mieux possible à l'interne.

C'est donc elle qui se charge d'effectuer un suivi au niveau des règlements généraux, de concevoir les procès-verbaux des instances de l'AED, de faire le bottin et de s'occuper des élections de toute sorte.

Roxanne explique ensuite le poste de la vice-présidente aux affaires académiques.

Elle dit que Catherine s'occupe principalement de faire le pont avec la vice-doyenne de la faculté concernant toutes les questions académiques touchant les étudiants. C'est également elle qui s'occupe du groupe des mentors.

Roxanne explique ensuite le rôle du vice-président à la vie étudiante.

Elle dit que Thomas est, en quelque sorte le gestionnaire de la bière.

C'est également lui qui se charge des initiations, du carnaval et de tout autre événement organisé par la faculté.

Roxanne passe maintenant à l'explication du poste du vice-président aux relations professionnelles.

Elle dit que Jean-François est la personne ressource qui communique avec les cabinets d'avocats et qui s'assure que nous avons de bonnes relations.

Il se charge également de la gestion de tous les 4@7 professionnels.

Roxanne explique ensuite le poste de la vice-présidente au développement de carrière.

Elle dit qu'Isabelle est principalement chargée de faire le lien avec le CDP et de gérer adéquatement la course au stage. De plus, c'est elle qui fait les réservations de locaux et de matériel auprès de la régie de l'Université.

Roxanne passe maintenant à l'explication du poste du vice-président aux communications.

Elle dit que Joey s'occupe principalement du Lien de l'AED, des capsules ainsi que du site web.



Roxanne explique ensuite le poste du vice-président aux affaires externes.

Elle dit qu'Endel s'occupe d'entretenir de bonnes relations avec la FAECUM et de renseigner les étudiants sur des dossiers externes tels que la CAMpus, les assurances et la possible idée d'une grève.

Roxanne explique finalement son propre poste, la présidence.

Elle dit qu'elle se charge principalement de la bonne gestion de l'AED et de voir si les dossiers progressent. Elle s'occupe également du party de Noël.

Julien explique que chacun des administrateurs aura un exécutant à surveiller tout au long de l'année.

Il décide que le VP Vie étudiante, le VP Relations professionnelles et la Présidente auront deux administrateurs attirés, tandis que les autres postes n'auront qu'un seul surveillant.

Julien fait donc un tour de table pour demander aux administrateurs qui est intéressé à quel poste pour la surveillance.

Voici ce qui en résulte :

- Charles et Arad surveilleront Roxanne (Présidente). Charles sera le seul administrateur attiré à avoir accès aux montants précis du party de Noël.
- Isabelle et Bin surveilleront Thomas (VP Vie étudiante).
- Hamza surveillera Joey (VP Communications)
- Mountagha sera le vérificateur général des finances et surveillant d'Hassan (Trésorier)
- Gabriel surveillera Endel (VP Externe)
- Kim surveillera Isabelle (VP Développement de carrière)
- Stéphanie surveillera Stéphanie (VP Affaires administratives)
- Simon surveillera Catherine (VP Affaires académiques)
- Émilie et Brian surveilleront Jean-François (VP Relations professionnelles)

Stéphanie devra envoyer les coordonnées de tout le monde à tout le monde.

Julien rappelle l'importance des rapports oraux des administrateurs lors de chacun des conseils d'administration.

2.2 Vérificateur des finances

Roxanne explique le rôle du vérificateur des finances.

Elle dit que l'année dernière ce poste a été créé en conseil d'administration pour qu'une seule personne soit responsable de vérifier la saine gestion des finances de l'AED.

Julien propose que Mountagha soit le vérificateur des finances.

Arad appuie.

La proposition que Mountagha soit le vérificateur des finances est adoptée à l'unanimité.



2.3 Lecture des PDA associés

Julien rappelle qu'il faut que les administrateurs lisent les plans d'action qui leur sont maintenant attitrés pour le prochain conseil d'administration.

3. Modifications

3.1 Comité Accès à la Justice

Stéphanie explique que le comité va bientôt mourir, car le comité n'a plus aucun exécutif.

Roxanne explique que cela constitue un motif raisonnable pour mettre fin à ce comité conformément à l'article 128 des règlements généraux.

Isabelle propose la fin du comité Accès à la Justice
Hamza appuie.

La fin du comité Accès à la Justice est adoptée à l'unanimité.

Julien rappelle tout de même que si un groupe, constitué minimalement d'un président et d'un trésorier, souhaite prendre le relais du comité lors de l'Assemblée générale, cela pourra se faire.

3.2 Règlements généraux

Stéphanie dit qu'elle va ajouter un article dans l'annexe A des règlements généraux concernant le comité droit de la santé et qu'elle va l'envoyer par courriel à tous les administrateurs.

4. Budget (huis clos)

Charles propose l'adoption du budget 2011-2012.

Stéphanie appuie.

Le budget 2011-2012 est adopté à l'unanimité.

5. Prochain Conseil d'administration

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 21 septembre à 11h30.

6. Varia

Julien rappelle que tous les chiffres sont confidentiels et qu'ils doivent conserver le huis clos jusqu'au 27 septembre prochain lors de l'Assemblée générale.

7. Fermeture

Le conseil d'administration se termine à 12h50.

